



16 juin 2026

ÉLECTIONS CNESERAAV

Conseil National de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire



**ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORT·ES
ET NOUS CONTINUERONS À LE DÉMONTRER !!!**



elan-commun.fr/category/elections-cneseraav-2026 elan-commun.syndicats@agriculture.gouv.fr

EDITO

Le mardi 16 juin prochain auront lieu les élections au CNESERAAV.

Ce scrutin permettra d'élire vos représentant·es, le vote s'effectuera à l'urne, par correspondance ou par vote électronique pour certains établissements.

L'Élan commun, avec la FSU, la CGT et Sud, est la première organisation syndicale au CNESERAAV. L'Élan commun porte, avec ses syndicats associés, la FSEEVF, le SNESUP-FSU, le SNCS-FSU, le développement d'un service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et la défense de ses personnels et de ses étudiant·es.

L'Élan commun exige des moyens permettant d'assurer des formations et une recherche de qualité et indépendantes. Notre ambition n'est pas celle des gouvernements successifs qui, avec des restrictions budgétaires et une volonté de limiter le financement de l'État, voire de le désengager de ses missions, laissent les établissements et les organismes de recherche se débrouiller seuls pour y répondre.

Pour l'Élan commun, c'est en réduisant la précarité, en améliorant à la fois nos conditions de travail, nos salaires, nos droits et nos moyens, que les agent·es de l'enseignement supérieur et de la recherche relèveront les défis contemporains scientifiques, culturels, démocratiques, sanitaires, technologiques et environnementaux. Cela implique notamment l'augmentation des postes statutaires et des moyens financiers pour l'enseignement et les laboratoires.

Le mardi 16 juin, pour un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert à tous et à toutes, ambitieux et émancipateur, respectueux des valeurs et des statuts de la Fonction publique, nous vous invitons à voter pour les listes présentées par les syndicats de l'Élan commun (SNETAP-FSU, CGT-Agri, Sud Rural Territoires) associés à la FSEEVF, au SNESUP-FSU et au SNCS-FSU.

Yoann VIGNER Co-secrétaire général du SNETAP-FSU

Joëlle LEBRETHON
co-secrétaire générale de la CGT Agri

Corinne FABLET
co-secrétaire générale de SUD Rural territoires

Emmanuel De LESCURE
secrétaire général du SNESUP-FSU

Vanessa LOUZIER
secrétaire générale de la FSEEVF

Boris GRALAK
secrétaire général du SNCS-FSU

A quoi sert le CNESERAAV ?

Le CNESERAAV est un organe démocratique fondé à la demande pressante de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) en 2001. Le Conseil, présidé par le·la ministre chargée de l'agriculture comprend 58 membres, dont 22 élu·es représentant·es des personnels et 8 élu·es représentant·es des étudiant·es pour les établissements publics d'enseignement supérieur agricole, auxquels s'ajouteront dorénavant, 12 élu·es représentant·es pour les établissements privés.

Le CNESERAAV est consulté sur :

- Les projets de loi ou de décret concernant l'enseignement supérieur et la recherche agricoles ;
- La répartition des moyens, financiers et des personnels attribués aux établissements d'enseignement supérieur agricole ;
 - L'accréditation des formations et la réglementation des diplômes ;
- La structuration de l'enseignement supérieur agricole et l'organisation des établissements (statuts des établissements, COMUE, fusion d'établissements,...).

Enfin, parmi les élu·es du CNESERAAV, des membres sont désigné·es pour siéger dans la section disciplinaire du CNESERAAV, instance indépendante d'appel pour les enseignant·es et enseignant·es-chercheurs des établissements publics, jugé·es en première instance par la section disciplinaire de leur établissement.

Liste présentée par (SNETAP-FSU, CGT-Agri, Sud Rural Territoires)

Avec le SNESUP-FSU, le SNCS-FSU et la FSEEVF associée à la FSU



Collège A - Professeur·es de l'enseignement supérieur agricole

TITULAIRE	SUPPLÉANT·E
1. Xavier ROGNON - AgroParisTech	1. Nicolas DARCEL - AgroParisTech
2. Vanessa LOUZIER - VetAgro Sup	2. Séverine BOULLIER - ENV Toulouse
3. Marion FUSELLIER - ONIRIS	3. Eric AGUADO - ONIRIS
4. Véronica RISCO CASTILLO - ENV Alfort	4. David MONTAGNE - AgroParisTech
5. Yves WACHÉ - Institut Agro Dijon	5. Bénédicte FONTEZ - Institut Agro Montpellier
6. Patrick MOQUAY - ENSP	6. Rémi BARBIER - ENGEES

Collège B - Maître·sses de conférences de l'enseignement supérieur agricole

TITULAIRE	SUPPLÉANT·E
1. Aurelia LEROUX - ONIRIS	1. Frédérique NGUYEN - ONIRIS
2. Lydie BRET - ENV Toulouse	2. Céline PESSIS - AgroParisTech
3. Julien FOUCHÉ - Institut Agro Montpellier	3. Brigitte LAUDE - ENV Alfort
4. Samir EL OUAAMARI - AgroParisTech	4. Emilie BOUHSIRA - ENV Toulouse
5. Jacques GROBER - Institut Agro Dijon	5. Florian MALATERRE - Institut Agro Dijon
6. Bruno POLACK - ENV Alfort	6. Christophe DOURSAT - AgroParisTech

Collège C - Chercheur·euses des établissements publics à caractère scientifique et technologique

Liste présentée uniquement par la FSU et SUD

TITULAIRE	SUPPLÉANT·E
1. Tristan MARY-HUARD INRAE Ile de France-Versailles-Saclay - AgroParisTech	1. Patrice LOISEL INRAE Occitanie-Montpellier - Institut Agro Montpellier
2. Nicolas RENAHY INRAE Bourgogne- Franche-Comté - Institut Agro Dijon	2. Delphine LECHARDEUR INRAE Ile de France-Jouy-en-Josas-Antony - AgroParisTech

Collège D - Autres enseignant·es et personnels des corps techniques exerçant des fonctions d'enseignement

TITULAIRE	SUPPLÉANT·E
1. Anne PUJOS - ENSFEA	1. Jade GIGUELAY - AgroParisTech
2. Alix BARBARINO - ENV Alfort	2. Céline BEAUSEJOUR - Institut Agro Rennes-Angers

Collège E - Ingénieur·es, personnels techniques de formation et de recherche et personnels administratif·ves

TITULAIRE	SUPPLÉANT·E
1. Jana KÄNDLER - Institut Agro Montpellier	1. Youri MEIGNAN - Institut Agro Dijon
2. Hélène HUET - ENV Alfort	2. Didier TERRANCLE - ENV Toulouse
3. Sophie VALLEIX - VetAgro Sup	3. Sandra DOMINIQUE - AgroParisTech
4. Denis LEPICIER - Institut Agro Dijon	4. Olivier RAT ASPERT - Institut Agro Dijon
5. Marie-Pierre MONTEIL - ENSFEA	5. Nicolas LE BOURG - Institut Agro Montpellier
6. Christine SCHMITT - AgroParisTech	6. Thibault GERMA-EY - AgroParisTech



Le mardi 16 juin 2026, Engagez-vous avec les élu·es de

l'Élan commun

Sur site, par correspondance
ou par vote électronique

Voter pour l'Élan commun, c'est s'assurer d'être représenté·e par des collègues de nos établissements, qui connaissent leurs particularités, qui nous connaissent !

Voter pour l'Élan commun, c'est choisir l'expertise de nos organisations syndicales en matière de statuts, de dotations de personnels et financières, de fonctionnement de l'enseignement supérieur public !

Voter pour l'Élan commun, c'est lutter :

- Contre la baisse du budget des établissements d'enseignement supérieur publics du MAASA alors que les effectifs étudiants sont en augmentation ;
- Pour un financement pérenne de la recherche publique ;
- Pour des salaires décents pour l'ensemble des personnels, contractuel·les comme titulaires, et contre les régimes indemnitaires tels que l'IFSE ou le RIPEC qui renforcent les inégalités salariales ;
- Pour être des acteurs de l'agroécologie et des enjeux liés aux dérèglements climatiques ;
- Contre les représentations d'intérêts du privé dans nos établissements ;
- Contre la privatisation rampante de l'enseignement supérieur ;
- Pour reconstruire et consolider les services publics comme outils de solidarité, féministe, écologique et de lutte contre les inégalités sociales, et à l'encontre des principes prônés par l'extrême droite.

Voter pour l'Élan commun, pour vous défendre !

Avec ses élu·es écouté·es dans les instances et par la DGER, grâce à un travail collectif dans la préparation et l'analyse de nos interventions.

Voter pour l'Élan commun, pour vous informer !

C'est la garantie de transparence dans le déroulement de toutes les instances, via les communications et les comptes-rendus détaillés et systématiquement diffusés.

Voter pour l'Élan commun, c'est s'assurer d'une véritable défense dans la section disciplinaire du CNESERAAV !

Voter pour l'Élan commun, c'est voter pour une alliance syndicale forte et reconnue, ancrée dans le paysage syndical et incontournable pour porter la défense du service public et de ses agent·es !

Ensemble nous sommes plus fort·es et nous continuerons à le démontrer !!!

